



BOEN

Instructions de pose

Parquet 2-plis
Collage en plein
Assemblage rainure/langue

Sommaire

Informations générales

- 03 Informations sur le produit
- 04 Possibilités de conception
- 04 Recommandations de stockage
- 04 Contrôle de la qualité
- 04 Schéma de pose

Avant la pose

- 05 Préparation du chantier
- 05 Exigences relatives au support
- 06 Pose sur un chauffage au sol
- 06 Préparation du revêtement et humidité

Pose

- 07 Remarques générales
- 07 La pose collée
- 08 Modèles de pose, répartition des surfaces et lignes de référence

Après la pose

- 09 Remarques générales
- 09 Conseils pour préserver la valeur
- 09 Nettoyage et entretien

Informations générales

Informations sur le produit

BOEN produit ses parquets conformément aux normes européennes pour les parquets EN13489 et EN14342, pour une utilisation en intérieur.

Les éléments du parquet 2-plis de BOEN sont uniquement destinés à une pose collée en plein, une pose flottante n'est pas possible.

1 Prestige

Structure: 2-plis

Dimensions: 10 × 70 × 470 mm

Parement: 3,5 mm

Contreparement: 6,5 mm d'épicéa

Chanfrein: aucun

Assemblage: profil rainure/langnette

Contenu du paquet: 40 lames gauches et 40 lames droites

Surface: poncée

Chauffage au sol: tout à fait adapté

2 Bâtons rompus R/L 10,5 × 137

Structure: 2-plis

Dimensions: 10,5 × 137 × 790 mm

Parement: ca. 3,5 mm

Contreparement: 7,0 mm d'épicéa

Chanfrein: sur les quatre côtés

Assemblage: profil rainure/langnette

Contenu du paquet: 15 lames gauches und 15 lames droites

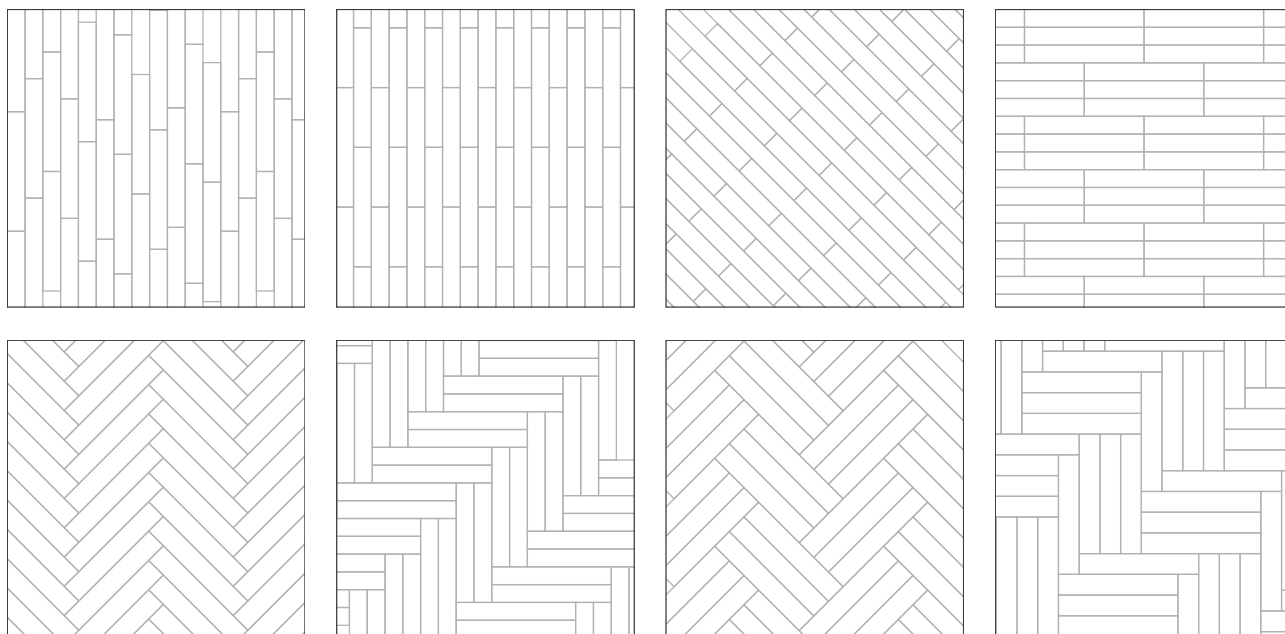
Surface: brossé

Chauffage au sol: très bien adapté



Possibilités de conception

Avec nos lames 2-plis Prestige et à bâtons rompus rainure/langue 10,5 × 137, nous vous offrons de nombreuses possibilités de pose et d'aménagement. Ainsi, il est possible de réaliser un motif de pont de bateau ou un motif en quinconce en version régulière ou irrégulière, une pose classique à bâtons rompus en version simple ou multiple, en diagonale ou parallèle au mur. Calculez la quantité de matériau nécessaire en prévoyant environ 10 % supplémentaires de chutes.



Recommandations de stockage

- Selon leur format, les éléments de parquet sont emballés dans un carton et mis sous vide à l'aide d'un film PE empêchant la diffusion de la vapeur.
- Les paquets doivent être manipulés avec soin pour éviter tout endommagement.
- Les paquets doivent impérativement être protégés de l'humidité pendant le stockage, le transport et avant le traitement.
- Les paquets fermés doivent être stockés à l'horizontale dans des locaux parfaitement secs.
- Le parquet doit être stocké 48 heures avant la pose dans la pièce où il sera posé afin de l'acclimater.
- Température de stockage recommandée +18 °C, 35 – 60 % d'HR.
- Les paquets ne doivent être ouverts qu'au dernier moment, juste avant la pose.

Contrôle de la qualité

Chaque élément de parquet a été vérifié et trié individuellement par nos contrôleurs de qualité. Si toutefois vous aviez des réclamations concernant des défauts visuels, il est important de nous en faire part avant la pose. Les réclamations ultérieures ne pourront pas être acceptées.

Schéma de pose

Lors de la pose, il faut veiller à ce que l'aspect visuel de l'assortiment soit aussi homogène que possible. Combinez les éléments des différents paquets pour créer une association optimale à partir de la gamme naturelle de couleurs et de classifications. Assurez-vous que les lames posées proviennent bien de plusieurs paquets à la fois.

Veuillez noter que le résultat du parquet posé relève de la responsabilité du poseur. La pose doit être effectuée selon les règles techniques reconnues et en respectant les normes DIN*

*Normes DIN

- DIN 18365 „Travaux de revêtement de sol”
- DIN 18356 „Travaux de parquet”,
- normes spécifiques à chaque pays ÖNORM B5236, SIA 253

Avant la pose

Préparation du chantier

Pour la pose du parquet 2-plis BOEN, il est nécessaire que les pièces soient sèches et chauffées. Toutes les fenêtres et les portes extérieures doivent être installées, et tous les travaux de maçonnerie et de chape doivent être terminés bien avant le début de la pose.

Nous recommandons de terminer les travaux qui exercent une influence négative sur le climat ambiant sec (par ex. travaux de peinture, carrelage) avant la pose du parquet.

Une humidité ambiante trop élevée peut entraîner une absorption excessive d'humidité et donc un gonflement et une modification des dimensions des lames de parquet. Il convient donc de veiller à ce que l'humidité relative de l'air soit inférieure à 75 % d'HR pendant la pose, l'idéal étant de 35 à 65 % d'HR. La température de l'air ambiant doit s'élever à au moins 18 °C. La température au sol doit s'élever à une valeur comprise entre 18 et 22 °C pour un chauffage au sol.

Pendant les mois d'hiver, il faut tenir compte du fait qu'un refroidissement des paquets peut se produire, par exemple en raison d'une durée plus longue du transport. La température du matériau doit alors être adaptée à la température de pose avant la pose dans le paquet non ouvert. Si la température du matériau est inférieure à 15 °C, la pose n'est pas possible.

En général, mais plus particulièrement dans les nouvelles constructions, il est toujours judicieux que la pose du parquet soit la dernière opération effectuée sur le chantier. Si cela n'est pas possible, la surface terminée doit être recouverte de papier, de carton-feutre de laine ou d'un autre matériau de couverture approprié, mais en aucun cas d'un film freinant la diffusion de la vapeur.

Les bandes adhésives pour la fixation du matériau de protection ne doivent pas être collées directement sur la surface du parquet, car cela pourrait endommager le traitement de surface.

Exigences relatives au support

Les lames de parquet BOEN peuvent être posées collées en plein sur tout support réalisé et préparé dans les règles de l'art, conformément aux normes DIN/EN ou aux normes nationales ÖNORM B 5236 et SIA 253. Parmi ces supports, citons les chapes en ciment, les chapes en anhydrite, en asphalte coulé et les chapes sèches (plaques minérales), tout comme les panneaux agglomérés ou en contreplaqué. Le support doit être contrôlé dans les règles de l'art et en respectant les normes en vigueur avant le début de la pose.

Le support doit répondre aux exigences usuelles pour la pose de parquet (sec, plan, solide, exempt de fissures, propre, etc.). Si une ou plusieurs de ces conditions ne sont pas remplies, il convient de procéder aux traitements préalables appropriés.

Il convient de veiller tout particulièrement à ce que la planéité soit conforme aux normes DIN/ÖNORM 18202, tableau 3, ligne 4 (exigences accrues) ou SIA 414/2. Tout écart par rapport à ces normes pourrait entraîner des cavités et des bruits (craquements, grincements) lorsque l'on marche, car les éléments du parquet ne pourraient pas compenser la hauteur.

Les écarts de planéité doivent être compensés à l'aide de mastics appropriés avant la pose. Nous recommandons de toujours travailler selon un système de fabrication utilisant du primer, du mastic et de l'adhésif pour parquet. Les revêtements élastiques ou textiles existants ne constituent pas des sous-couches adaptées et sont à exclure complètement.

Pose sur un chauffage au sol

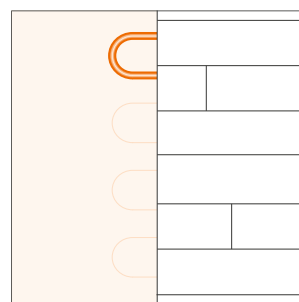
Les chauffages au sol à eau chaude et basse température sont recommandés selon la norme EN/DIN 1264 pour un **maximum de 29 °C** (marchés scandinaves 27 °C/80,6 °F) comme valeur limite de la température de surface, cette température ne devant pas être dépassée, même dans les zones périphériques.

Pour les chauffages au sol électriques, la température de surface **maximale est de 27 °C** et la puissance thermique du système de chauffage ne doit pas dépasser 60-110 W/m².

Toute forme de chaleur accumulée par des objets couvrant toute la surface, comme des étagères, des futons ou des tapis, doit être évitée.

En règle générale, il est avantageux de viser des températures de surface nettement plus basses pour des raisons écologiques et de santé. Celles-ci peuvent être obtenues par un dimensionnement précis et une technique de régulation adaptée du système de chauffage.

Dans des conditions ambiantes très sèches, des joints et des incurvations un peu plus grands peuvent apparaître en hiver. L'humidification de l'air et le maintien d'un climat ambiant sain (20 à 22 °C et 35 à 45 % d'humidité pendant la période de chauffage) permettent de lutter contre ce phénomène.



Refroidissement des surfaces

Dans le cas de l'usage d'un système de chauffage de surface à des fins de refroidissement, il faut s'assurer d'exclure l'éventualité d'une formation d'eau de condensation. Les lames de parquet BOEN doivent toujours être collées en plein en cas de refroidissement de la surface. Le cas échéant, n'hésitez pas à contacter notre service technique.

Préparation du revêtement et humidité

L'humidité résiduelle du support et la préparation du revêtement nécessaire doivent être contrôlées selon les directives normatives en vigueur DIN/SIA/ÖNORM et l'état de la technique.

Valeurs d'humidité des chapes

Cape en ciment max. 2,0 CM %	Chape anhydrite max. 0,5 CM %
(1,8 CM % sur chauffage au sol)	(0,3 CM % sur chauffage au sol)

En principe, il convient de viser des valeurs plus faibles. Pour les chapes contenant des additifs chimiques, par exemple des accélérateurs, il convient de respecter les indications propres au fabricant. Il est également possible de mesurer l'humidité de l'air (HA) correspondant à la mesure CM (selon les instructions de travail, fiche TKB18, max. 75 %).

Le chauffage de fonctionnement et le chauffage de préparation du revêtement doivent être effectués conformément aux directives normatives et doivent être documentés dans des comptes-rendus correspondants à titre de justificatif. Pour les chapes contenant des additifs chimiques, le chauffage de la chape doit être effectué selon les instructions du fabricant.

Remarques générales

Le parquet 2-plis de BOEN n'est pas limité en surface maximale pour une pose collée en plein. En théorie, il est possible de le poser sur des surfaces de plus de 100 m². La condition préalable est une plaque de fond continue sans joints de construction (joints de dilatation). S'ils existent, ceux-ci doivent être repris de manière uniforme dans le revêtement supérieur.

Dans les pièces longues et étroites, par exemple les couloirs, le parquet ne doit pas être posé dans le sens transversal, mais toujours dans le sens longitudinal.

Une cale de frappe destinée à taper légèrement n'est généralement pas vraiment nécessaire. Il faut toujours veiller à ne pas endommager la couche d'usure. Il faut absolument éviter les coups sur la couche d'usure.

La pose collée

Le parquet 2-plis de BOEN est collé en plein, sans collage à l'intérieur des profils d'assemblage du côté longitudinal.

En principe, le choix du type d'adhésif dépend du support et des conditions du chantier.

Seuls les adhésifs pour parquet doivent être utilisés.

L'application de l'adhésif se fait à l'aide d'une spatule dentée. Cela permet de garantir la quantité d'adhésif appropriée en fonction du type d'adhésif. L'application de l'adhésif doit être uniforme afin de ne pas influencer négativement le collage.

En principe, il convient de respecter scrupuleusement les fiches techniques des différents adhésifs en lien avec les instructions de traitement du fabricant.

Il convient de n'appliquer l'adhésif que sur les surfaces où il est possible de poser du parquet dans la limite du temps d'ouverture de l'adhésif.

Ne pas appliquer trop d'adhésif (par exemple pour compenser des inégalités). Pour réaliser un encollage précis, il est indispensable d'utiliser des lignes de repère.

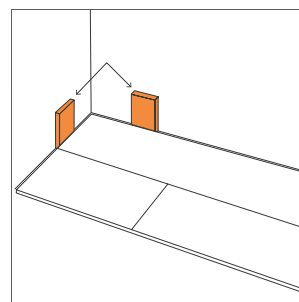
Les éléments de parquet sont placés manuellement devant le profil longitudinal et glissés dans le lit d'adhésif.

Ne pas salir la surface des éléments de parquet avec l'adhésif pour parquet. Les taches de colle qui se sont déposées sur la surface doivent être immédiatement enlevées à l'aide de produits de nettoyage appropriés.

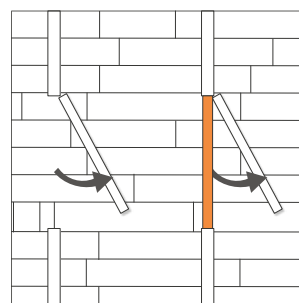
La distance nécessaire au mur doit être maintenue à l'aide de cales. Celles-ci doivent être retirées après la pose afin que le parquet puisse s'adapter au climat ambiant et se dilater.

Les bords doivent être pressés et/ou chargés avec un soin particulier, car il y a souvent des irrégularités dans la chape à cet endroit.

Éviter autant que possible, et ce pendant quelques heures, de marcher sur les parquets qui viennent d'être posés.



Les distances par rapport aux murs ou autres éléments de construction doivent être dimensionnées en fonction de la taille de la pièce et s'élever à environ 1,5 mm/m de largeur de pose, avec un minimum de 10 mm.



Au niveau des passages de portes, le parquet doit être séparé par un **joint de dilatation**. Celui-ci peut être recouvert par des profils de transition appropriés ou fermé par des mastics élastiques.

Modèles de pose, répartition des surfaces & lignes de repère

La répartition des surfaces et la détermination des lignes de repère pour le début de la pose dépendent du modèle de pose choisi. Dans le cas d'un pont de navire en assemblage régulier et/ou irrégulier, il est visuellement préférable de poser les côtés longitudinaux des lames dans le sens prédominant d'incidence de la lumière. Pour ces modèles de pose, la pose commence près d'un des murs longitudinaux.

Pour les autres modèles de pose, on commence toujours par le milieu de la pièce, c'est-à-dire que la ligne de repère doit être placée soit en diagonale par rapport à la pièce, soit au milieu dans le sens de la longueur ou de la largeur. Il est nécessaire de laisser un espace de 8 à 10 mm par rapport à tous les éléments de construction fixes, espace qui sera ensuite recouvert de baguettes et/ou rempli d'un matériau d'étanchéité élastique et sans silicone.

Pose en assemblage régulier ou irrégulier

À une distance de 4 à 6 largeurs de lames plus 8 à 10 mm du mur longitudinal choisi, on marque la ligne de repère à l'aide d'une règle ou d'un cordeau et on réalise une butée fixe avec de bois équarris, des lattes de toit ou autres. C'est à partir de ce point que commence la pose dans la pièce. Lorsque la pose de cette zone est terminée, la butée est retirée. Il convient d'attendre que le parquet ait pris dans le lit d'adhésif (respecter les temps de prise du fabricant de l'adhésif) pour que la suite de la pose puisse être effectuée.

Pose en diagonale en assemblage régulier ou irrégulier

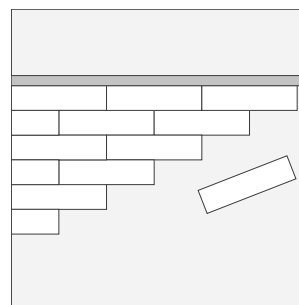
À une distance de 4 à 6 largeurs de lames plus 8 à 10 mm du mur longitudinal choisi, on marque la ligne de repère à l'aide d'une règle ou d'un cordeau et on réalise une butée fixe avec de bois équarris, des lattes de toit ou autres. C'est à partir de ce point que commence la pose dans la pièce. Lorsque la pose de cette zone est terminée, la butée est retirée. Il convient d'attendre que le parquet ait pris dans le lit d'adhésif (respecter les temps de prise du fabricant de l'adhésif) pour que la suite de la pose puisse être effectuée.

Pose en diagonale en assemblage régulier ou irrégulier

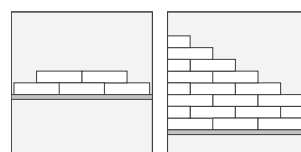
La pose en diagonale en assemblage régulier ou irrégulier doit commencer par le centre de la pièce. Après avoir déterminé les diagonales de la pièce, une butée fixe en bois équarri ou en lattes de toit ou autres doit être placée le long de la diagonale. Une fois que la pose sur la première moitié de la pièce est entièrement terminée, la butée est retirée. Lorsque le parquet a bien pris dans le lit d'adhésif (respecter les temps de prise du fabricant de l'adhésif), la pose sur l'autre moitié de la pièce peut être entamée. Il est généralement conseillé de poser les lames en escalier dans le sens de la longueur ou en diagonale afin d'obtenir un parquet sans joints.

Pose à bâtons rompus

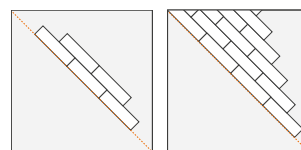
Pour la pose à bâtons rompus, quelques lames sont d'abord assemblées en tresse selon le motif. Ensuite, au milieu de la pièce, avec un décalage d'une demi-largeur de lame, on tend une ficelle (ligne de pose) sur laquelle on aligne les pointes de la tresse assemblée pour qu'elle soit bien droite dans la pièce. Après avoir placé cette première tresse dans le lit d'adhésif, la colle doit prendre fermement pendant un certain temps (respecter les temps de prise du fabricant) avant de poursuivre la pose. Il est conseillé de renouveler le contrôle à l'aide du cordeau de temps en temps.



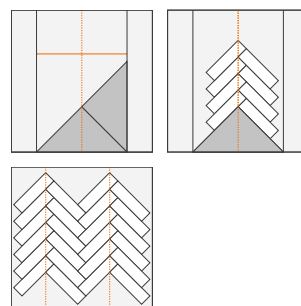
Pour éviter ce que l'on appelle la tension d'arc dans les grands espaces, c'est-à-dire les joints ouverts, il est recommandé de procéder à une pose en escalier.



Pose en assemblage régulier ou irrégulier



Pose en diagonale, commencer par le centre de la pièce



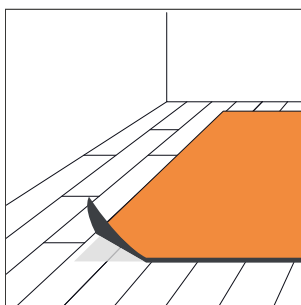
Pose d'un motif à bâtons rompus

Après la pose

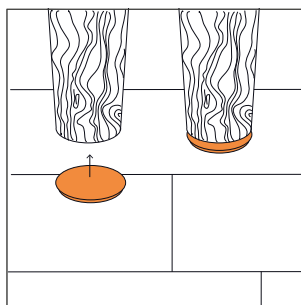
Remarques générales

Le bois est un produit naturel dont la couleur et la structure peuvent varier en fonction de la croissance. Le rayonnement solaire provoque la variation naturelle de la couleur du bois (assombrissement ou éclaircissement). En cas de forte incidence de la lumière, par exemple dans le cas de fenêtres donnant sur une terrasse, ces changements de couleur peuvent également être partiels. Ce phénomène est davantage accentué par une construction comprenant des baies vitrées. Veuillez vous assurer que les pièces restent à la bonne température et qu'un climat ambiant constant (voir pose sur chauffage au sol) est maintenu ; même après la pose.

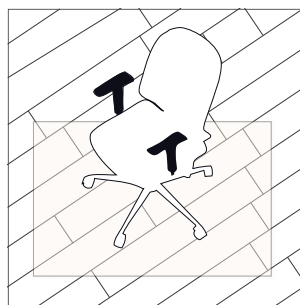
Conseils pour préserver la valeur



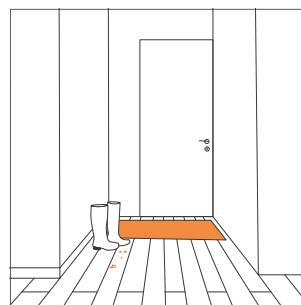
ATTENTION ! Les petits tapis ou tapis de couloir posés sur le parquet, en particulier avec des sous-couches isolantes (en plastique, caoutchouc, etc.), peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une décoloration. Veuillez à utiliser des articles sans plastifiants !



Utiliser des **patins en feutre** sous les pieds des meubles, des tables et des chaises etc. afin d'éviter toute trace et rayure sur la surface du parquet. Ils doivent être contrôlés périodiquement et, si nécessaire, nettoyés ou remplacés.



Les zones où se trouvent des chaises de bureau devraient être protégées par un **tapis de sol** en polycarbonate approprié.



Dans les zones à forte fréquentation, il est recommandé de prévoir des zones de passage propres et des **tapis anti-salissures** plus grands.

Nettoyage et entretien

La surface de nos parquets est soit vitrifiée avec Live Matt, Live Matt Plus ou Live Pure, soit huilée avec Live Natural.

- Les vitrifications Live Matt, Live Matt Plus et Live Pure que nous utilisons sont durcies aux UV, résistantes aux rayures et très durables.
- Notre surface huilée est durcie par oxydation. L'huile confère à la surface un discret reflet satiné et la rend hydrofuge et résistante à la saleté.
- Les parquets huilés nécessitent un entretien plus intensif que les parquets vitrifiés.
- En fonction de la sollicitation, le parquet est soumis à une usure naturelle.
- Après la pose, il est conseillé de procéder à un premier entretien du parquet avec les produits d'entretien BOEN avant la première utilisation.

Nous recommandons nos produits de nettoyage et d'entretien spéciaux pour le parquet vitrifié et huilé (voir les instructions de nettoyage et d'entretien BOEN).



Pour plus d'informations sur le nettoyage et l'entretien des parquets, veuillez consulter notre brochure.